

.1519 (19 JANVIER).

Aujourduy ont esté envoyez aux gardes de la monn^e de Tours les fers qui ensuivent, c'est assavoir deux pilles servans à monnoyer escuz garnies de 4 trousseaulx.

Item deux pilles servans à monnoyer grans blancs garnyes de 4 trousseaulx.

Item deux autres pilles servans à monnoyer des grans blancs Franciscus de 10 d. t. pièce, garnyes de 4 trousseaulx.

Item deux autres pilles servans à monnoyer petitiz tournois, garnyes de 4 trousseaulx.

Lesquelles pilles et trousseaulx ont esté baillées à Jehan Giroult, marchant demourant à Tours, pour porter ausd. gardes de la monn^e de Tours.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 7.)